

L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE (UFL) PUBLIE SON GUIDE D'ACHAT DES GRUES MOBILES

L'Union Française du Levage (UFL) est engagée depuis sa création dans la promotion des matériels conformes à la réglementation routière en vigueur. A ce titre, l'UFL a procédé récemment à une analyse comparative des grues mobiles les plus communément disponibles et de leurs équipements embarqués, sur la base des documentations communiquées par leurs concepteurs / constructeurs.

A l'issue de ce travail analytique, l'UFL a pu élaborer et diffuser son premier Guide d'achat des grues mobiles, arrêté à la date du 1er juillet 2019. Il est à la disposition des professionnels du secteur afin de les aiguiller le plus précisément possible dans leurs achats de matériels de levage.

Ce document propose une liste de grues mobiles en reprenant pour chaque modèle sélectionné :

- la longueur de la flèche
- le poids total en charge
- la configuration des pneumatiques et de l'entraînement
- les équipements qu'il est possible d'embarquer, tout en restant conforme à la réglementation

« Même si ce travail analytique n'est pas exhaustif - tant les options proposées par les constructeurs sont nombreuses – il nous a paru nécessaire de le réaliser pour aider les professionnels du secteur à faire les bons choix d'équipements et pour les sensibiliser au respect des normes en vigueur en matière de transport des grues. Nous espérons que cela contribuera à rétablir une concurrence loyale entre les levageurs qui, en ayant accès aux bonnes informations, pourront plus facilement se conformer à la réglementation » souligne Eric Stroppiana, Directeur Technique et Commercial Levage de FOSELEV et membre du bureau de l'UFL.

Le guide d'achat est disponible en libre accès, pour le télécharger cliquez [ICI](#).

À PROPOS DE L'UNION FRANÇAISE DE LEVAGE

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles). Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

Contact presse – RP Carrées

Benoît Renart. 06.16.40.16.73. benoit.renart@rp-carrees.com

Camille Paplorey. 06.46.02.62.70. camille.paplorey@rp-carrees.com